

Sommaire

Le Commentaire	Joël Broye	3
Infos comité	Joël Broye	5
Admissions		7
Convocation à l'AG 2019		9
Menu AG 2019		10
PV AG 2018		11-25
PV AGE 2018		26-27
Comptes 2018 / Budget 2019		28-37
Recherche de bénévoles		39
Hangar		40-42
Membre «Voile 2019»		43-46
Membre «Amis 2019»		47
Membre «Hélice 2019»		48

Edition / publicité

Cercle de la Voile de Neuchâtel

Port du Nid-du-Crô - Route des Falaises 14 - 2000 Neuchâtel

Internet: www.cvn.ch E-mail: cvn@cvn.ch

Président:

Joël Broye

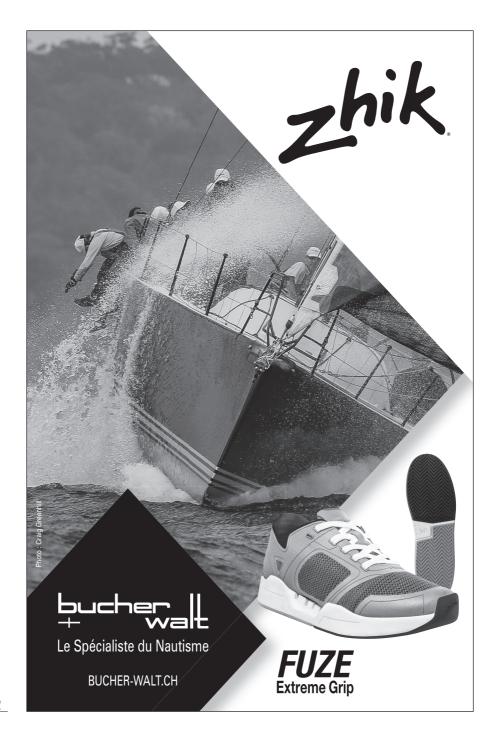
Lavannes 12b – 2072 St-Blaise E-mail: president@cvn.ch

Restaurant du Cercle de la Voile de Neuchâtel

Vincent Steudler et Raphaël Lambelet

Tél. 032 724 27 13

E-mail: info@cvn-restaurant.ch Site internet: www.cvn-restaurant.ch



Bonne et heureuse année 2019

2018 a été une belle année de par les manifestations que le club a organisées :

- Europa cup Laser
- Farewell, 1ère manche du championnat du lac
- Euro master laser
- Finale du championnat du lac

Toutes ces manifestations ont eu de la chance car elles ont bénéficié de condition de vent fort agréable.

A terre, les régatiers ont pu déguster plus d'une excellente préparation mise à disposition des plus farouches estomacs.

La nouvelle compétition réservée au J70 durant le mois d'octobre a elle, malheureusement, connu l'abandon total d'Eole.

Du côté des régates du mercredi, ce ne fut guère mieux. Seul 7 manches ont pu être courues sur l'ensemble de la saison, dont une seule dans la seconde moitié.

La formation n'est pas restée en reste avec un grand nombre de cours complets aussi bien chez les enfants que chez les adultes.

2019

L'arrivée du nouveau bateau J70 va encore plus dynamiser la formation. Il faut espérer que ce nouveau support va attirer des jeunes et des moins jeunes à se former, aussi bien au travers des cours de la formation que du programme d'entraînement qui va être mis sur pieds.

Verra se disputer devant notre port:

- L'Euro Master Laser
- Le championnat de Suisse Laser
- Une CSP Optimist
- Un grand prix M2

Ainsi que les traditionnelles régates du club.

UN VŒUX pour cette nouvelle année:

Que tout un chacun se sente un peu plus concerné par ce qui met en valeur **VOTRE** club, c'est à dire:

- La qualité reconnue loin à la ronde du niveau technique, ainsi que de l'accueil des régatiers.

N'hésitez pas chères/chers membres à vous approcher des organisateurs de régates pour prêter mains fortes, même pour un petit moment, dans ces organisations.

Que vive et prospère notre club dans cette belle région de notre lac.

Votre président Joël Broye





La faillite « Boss » suit son cours. Une vente aux enchères par lot va être organisée tout prochainement par l'office des faillites de Neuchâtel. A l'heure actuelle, la date n'est pas encore connue.

Nous avons présenté un nouveau bail à nos restaurateurs remis totalement à jour avec l'appui des compétences fiduciaire et juridique, afin que tout soit parfaitement transparent. Ce nouveau bail a été présenté aux restaurateurs qui l'ont refusé. Le comité a donc pris la décision de rompre le bail pour la prochaine échéance. Les restaurateurs font actuellement recours contre cette décision.

La réunion des navigateurs aura lieu le mercredi 13 février prochain à 18h00 au bureau du club, afin de planifier cette nouvelle saison.

Rien n'est sûr. Nous faisons de notre mieux pour lutter là-contre.

La Mobilière

Assurances & prévoyance

Agence générale Neuchâtel, Pierre-André Praz Rue de la Treille 9, 2001 Neuchâtel Téléphone 032 727 60 60



Nouvelles admissions:

Nous avons le plaisir de souhaiter la bienvenue aux nouveaux membres actifs de la section voile :

- M. Boissonnat Jean-Luc, membre voile individuel
- > M. De Waresquiel Gonzague, membre voile famille
- > M. Calero José, membre voile individuel





Garage Hauterive T. Mattei - Hauterive SA



Tel. 032 756 91 00 www.hauterivesa.ch



Les conditions préférentielles pour le CVN

12%

Rabais sur toute la gamme Volvo
A tous les membres du CVN

Garage Hauterive T. Mattei Hauterive SA Rouges-Terres 57, 2068 Hauterive

La prochaine Assemblée Générale du Cercle de la Voile de Neuchâtel aura lieu le

Vendredi 15 mars 2019 à 18h30 au restaurant du CVN

Veuillez trouver ci-dessous l'ordre du jour

- 1. Adoption de l'ordre du jour
- 2. Désignation des scrutateurs
- 3. Approbation du Procès-verbal de l'AG du 16 mars 2018
- 4. Rapports sur les activités 2018
 - a. du président
 - b. des administrateurs
 - c. du responsable des régates
 - d. du responsable bâtiment
 - e. du chef de base
- 5. Rapport du responsable de la commission Bâtiment
- 6. Rapport du trésorier
- 7. Rapport des vérificateurs des comptes
- 8. Approbation des comptes de l'exercice 2018
- 9. Décharge aux organes responsables
- 10. Présentation du budget 2019
- 11. Fixation des cotisations
- 12. Nominations statutaires
 - a. du Président
 - b. des membres du comité
 - c. des membres d'honneur
 - d. des vérificateurs de comptes
- 13. Programme de la saison 2019
- 14. Hommage aux jubilaires
- 15. Divers et propositions émanant des membres

Le délai pour déposer des propositions par écrit, quatre semaines auparavant, est fixé au 15 février 2019

Les comptes de l'exercice seront publiés dans le livre de bord N° 1/2019 ainsi que le budget. Seuls les membres du CVN peuvent participer à l'Assemblée Générale. A l'issue de cette dernière, un apéritif sera offert par le club.

Menu

Repas de l'assemblée générale

Voici le menu que nous vous proposons pour L'Assemblée Générale 2019 du CVN

Entrée:

Salade de bœuf thaï

Plat principal:

Suprême de poulet à la moutarde en grain Polenta crémeuse Jardinière de légumes

Dessert:

Bavarois aux fruits rouges

Prix: 30.-

Nous espérons que cette proposition vous convienne.

Inscriptions jusqu'au vendredi 8 mars à:

secretariat@cvn.ch

Procès Verbal de l'Assemblée Générale ordinaire du CVN

Du 16 mars 2019 à 18h30 au Club-House

Présidence: Joël Broye

Présents: membres actifs (selon listes)

Excusés: Pizzera Benoît, Golay Bernard, Hool Frédéric, Walt Romain, Jacot

Caroline, Lauener Henri, Schneider Laurent, Giroud Pierre-André, Weber Markus, Schluchter François, Lambelet Laurent, Billard Katia,

Mauler Juliette, Boss Jacqueline, De Cerjat Nicole

Le président ouvre cette Assemblée Générale qui peut siéger valablement puisque convoquée dans les délais selon les statuts du CVN. Il salue les nombreux membres présents et les remercie de leur présence à cette assemblée.

Le président rappelle l'article 14 des statuts: «Les décisions et les nominations interviennent à la majorité des voix exprimées, les abstentions, les bulletins blancs et les bulletins nuls n'étant pas pris en compte ».

Aucune demande de modification de l'ordre du jour n'ayant été adressée dans les délais, l'ordre du jour est accepté.

Approbation du Procès-verbal de l'AG du 17 mars 2017

Le Procès-verbal de l'AG du 17 mars 2017 a été publié dans le Livre de Bord N° 1/2018.

Aucune remarque n'étant formulée, il est accepté à l'unanimité.

Désignation des scrutateurs

Daria De Cerjat et Gilbert Chopard sont nommés comme scrutateurs

Rapport sur les activités 2017

Rapport du président – M. Joël Broye

Rapport du président sur l'année 2017

Madame, Monsieur, chers membres et surtout chers amis,

Que le temps passe vite, que les années filent, j'ai l'impression que c'était hier que je me retrouvais à diriger ma première AG et ce soir j'en suis à ma cinquième année de présidence à la tête de votre club.

Que de chemin parcouru depuis ce début, tant sur le plan administratif que vélique ainsi que dans la gestion du club.

L'enquête mené par nos administrateurs a montré par son résultat que la très grande majorité des membres qui y ont répondus sont satisfait voir très satisfait du travail effectué par le comité, je tiens ici à vous en remercier.

Pour débuter ce rapport, j'aimerais vous présenter Madame Elodie Viel, notre nouvelle secrétaire qui a débuté le 15 août dernier avec un travail à 20% répartis sur une présence fixe au club le jeudi après-midi et une seconde présence modulable en fonction du travail et de sa gestion administrative des régates.

L'année 2017 n'a pas été une année de tout repos, loin sans faut.

La gestion du restaurant et de ses administrateurs a pris un temps énorme au comité ainsi qu'à votre président. Après la mise à niveau effectué à la cuisine, au nouvel économat, etc, il a fallu gérer maints et maints problèmes afin que les relations restent un tant soit peu normale.

De partenaire du cercle, les administrateurs du restaurant sont devenus des businessmen cherchant à remplir le restaurant pour faire du chiffre au détriment des activités de club, j'en veut pour preuve le repas et la remise des prix de la Farewell. Ayant réservé le restaurant pour cette manifestation, les administrateurs ont tout de même ouvert le restaurant à la clientèle. Clientèle qui s'est trouvé interloqué quant au milieu de leur repas, votre serviteur a pris la parole pour effectuer la remise des prix ! Séance de préparation de la saison, séance de conciliation avec ces messieurs pour tenter de leur expliquer qu'il fallait trouver un modus vivendi pour faire revenir les membres dans LEUR restaurant, rien n'y fit.

Le comité a donc pris la décision après les vacances d'été de faire de la grande terrasse son endroit de club et de séparer l'activité du restaurant de celle du club. Ainsi chaque mercredi, un repas a été servis sur la terrasse pour les membres du club désirant se retrouver entre eux pour y vivre un moment convivial.

Suite à une série de cambriolages, au bar et au restaurant, il a fallu faire poser des cylindres différents afin d'assurer la sécurité du bâtiment.

Les surprises liées à la gestion de l'établissement ont continué durant cette seconde période de l'année avec une chambre froide rendant l'âme, un séparateur de graisse ne séparant plus rien et pour terminer un téléphone alarmant de nos administrateurs restaurateur nous annonçant la présence de souris pour que nous posions des trappes en urgences.

Je ne vous le cache pas, s'il n'y avait que la gestion administrative, j'aurais posé les plaques depuis longtemps tant cela me bouffe du temps et de l'énergie.

Suite à ces nombreux problèmes rencontrés, suite à un entretien avec Georges Schneider et le comité, ce dernier a pris la décision de mettre une gérance en place pour avoir un regard externe et professionnel pour toute la gestion technique du restaurant, ce qui va décharger le comité de ces nombreux soucis, le comité restant maître de toutes les décisions à prendre au niveau administratif.

Passons à une partie plus en rapport avec notre club, soit la partie.

La saison de régate s'est déroulé de très belle façon dans nos organisations habituelles de manifestation.

Nous avons accueilli la 1^{er} finale du championnat du lac de la FVLJ. Cette régate met aux prises les 10 meilleurs équipages des groupes 1 et 2 qui se qualifient suite au 9 manches du championnat.

La lutte fût belle sur l'eau et le 1^{er} champion du Lac est un membre de notre club. *Bravo Pierre Walt*

Il faut néanmoins regretter la baisse de participation générale de nos régates. Ceci n'est pas que le fait du CVN, elle est générale dans tous les clubs et dans toute les séries.

Je ne voudrais pas manquer non plus de mettre en exergue la partie vélique que nous mettons à disposition des personnes en situation de handicap avec l'exploitation des catamarans de Just4Smile. Nous avons repris au début de l'année 2017 l'exploitation du catamaran basé à Estavayer. Cette 1ère année de double emploi s'est déroulée d'excellente façon, la collaboration entre les différents partenaires se déroulant à satisfaction de tous.

Samuel Kaeser, membre du club et fondateur de l'association SailtoWin a décidé de cesser l'activité de leur association qui a œuvré entre autres au profit de médecin sans frontière l'an passé avec 72 heures de navigation ininterrompue et ceci avec le soutien du club. En remerciement de cette collaboration, L'association fait un don de plus de Frs 4000.- au club au profit de la formation des juniors. Qu'il en soit très chaleureusement remercié.

J'aimerais terminer ce rapport en remerciant l'ensemble des personnes qui de près ou de loin donnent un peu, voir beaucoup de leur temps pour que vive notre club.

FVLJ

Suite à la réorganisation de notre association il y a 4 ans, ou la quasi-totalité des postes étaient tenus par un membre du CVN, les choses évoluent tranquillement. Jean-Luc Dreyer, 1er président de cette nouvelle structure FVLJ a laissé son fauteuil à Claude Cassard du CVG puisque le président change tous les 2 ans. C'est au tour de M. Pradervand du CVC d'avoir pris sa fonction mardi dernier.

Le dernier des mohicans du CVN qui à débarquer du navire FVLJ est Michel Rusca qui a rendu lui son tablier de secrétaire général suite à son mandat de 4 ans. Je tiens à le remercier de son inlassable travail effectué à la FVLJ.

Swiss Sailing

Lors de notre dernière AG, je vous avais fait part des nombreux remous affectant notre faîtière.

Le président Vincent Hagin, par ailleurs membres du CVN a démissionné avant l'AG extraordinaire d'avril dernier, laissant le champ libre à la nouvelle équipe montée de toute pièce par le nouveau président Martin Vogler.

Lors de cette AGe, le clan des présidents romands a tenté par tous les moyens de faire comprendre à nos collègues alémanique qu'une présence romande au sein du comité central était nécessaire. Cette présence romande était assurée jusque-là par François Schluchter, membre de notre club qui se représentait en tant que vice-président pour la partie romande de la fédération. Sa réélection a été malheureusement balayée par le raz de marée de nos collègues Suisse allemand.

Le nouveau comité « zurichois » de la fédération a donc été élu en bloc.

Lors de l'AG de décembre dernier, les travaux présentés par ce nouveau comité ont démontré que les réformes de la fédération misent en place par le groupe de travail avancaient tranquillement.

Il faudra voir avec une année de recul où et comment la fédération va avancer.

Il est tout de même à relever qu'au vu du travail de la commission junior, Swiss Sailing a pu remonter dans le groupe A des fédérations et doubler ainsi le subside versé par Swiss Olympic.

Les présidents ont donc demandé un retour sur investissement sous forme d'une aide financière lorsqu'un club prend en charge l'organisation d'un championnat de Suisse. Cette motion a largement passée la rampe au vote. Le club organisateur recevra donc Frs.1000.- de base.

Etat des membres au 1er janvier 2018

Les nouveaux membres présents à cette assemblée voudront bien se lever à l'appel de leur nom :

- Weber Markus
- Erdinç Ismael
- va Sébastien
- Wilhem Martin
- Chiffelle Julien
- Furrer Christian

- Filliger Roger
- Frei Elliot
- Chassot Léo
- Niderhauser Dimitri
- Libanio Thomas

Les démissions:

- Cachelin Frédéric
- Vuillème Sébastien
- Gagnebin Sylviane et Frei Jean-Louis
- Jacot Philipe
- Jacot Jessica
- Schmidt Michael

- Di Capua Antonio
- Von Kaenel Julien
- Aubert Cyrill
- Mauler Constance
- Krähenbühl Michel

Les décès :

- Marc-Antoine Lehmann
- Giovanni Schaer
- Georges Thiébaud

Fluctuation au niveau des membres (état au 1er janvier):

•	Actifs individuels:	144	129
•	Actifs famille:	66	51
•	Juniors:	26	26
•	Membres amis:	31	29
•	Membres hélice:	15	12

Rapport du responsable des régates

Les points forts :

- Organisation de la 1ère finale du championnat du lac de la FVLJ
- Le CVN est en Super League, il fait donc partie des 12 meilleurs clubs de Suisse

Régates:

•	Farewell		28 bateaux	-10
•	C3L (Junior)		33 bateaux	-2
•	Coupe de NE Laser		39 bateaux	-30
•	Transjurassienne		10 bateaux	0
•	Régates d'automne		12 bateaux	-16
•	Coupe de Noël		12 bateaux	0
•	Joran Lourds		7 bateaux	-5
•	Joran Léger		22 bateaux	+3
•	Finale FVLJ		7 bateaux	
•	Régates du mercredi	- Lourds	12 bateaux	-7
		- Léger	24 bateaux	-2

Présence des régatiers du club

- Championnat FVLJ: Henry Lloyd (Pierre Walt) Champion du lac
- Championnat de Suisse Dolphin: Excechiel (Thomas Studer) Champion de Suisse
- Championnat de Suisse Surprise
- Swiss Sailing League : 7ème de Super League
- Championnat de 505
- Championnat d'Europe Laser Master
- Championnat du monde Laser Master
- Euro-Master Laser: 2ème Joël Broye Grand-Master

2ème Jacques Perret Great Grand Master

Secteur Formation du CVN

- Première année de fonctionnement avec nos nouveaux bureaux. Installation en février avec l'aide de Roland.
- Portes ouvertes (deuxième saison): un peu de moins de fréquentation (30 baptêmes) mais avec des prises de réservation pour les camps d'été et cours annuel/automne (3 ou 4). Merci à Catherine, Frédéric et Joël pour leur aide.
- Cotisation « loisir-Formation ». Mise en place en 2017 cette cotisation du secteur formation permet aux membres du club l'utilisation des Laser de la Formation (sous certaines conditions). 9 personnes ont utilisé ce service, soit 27 sorties.
- La programmation des cours annuels reste inchangée:
 5 cours Laser (Lundi soir, mardi soir, mercredi soir suivi de régate, jeudi soir, et samedi après-midi)

4 cours Optimist (Mercredi après-midi x2, vendredi soir x2)

4 cours Surprise (Mardi soir, mercredi soir et jeudi soir + 1 cours ouvert à l'automne les mercredis matin)

1 cours Planche à voile (vendredi soir)

Les cours assurés par :

Les cours Laser ont été assumés par Joël, Frédéric et Charles,

Les cours Optimist par Kinlan, Chloé, Frédéric et Charles,

Les cours Surprise par Frédéric et Charles,

Le cours Planche à voile par Frédéric.

- Petite nouveauté: Nous avons accueilli cette année des écoles dans le cadre de la découverte d'activité nautiques au mois de juin. 4 classes de 5^{ème}, 6^{ème}, 7^{ème} et 8^{ème}, en tout 72 enfants sur une demi-journée par classe.
- Annulation de la croisière prévue à Pâques faute d'inscrits.
- Just for Smiles: Cette année nous avons pris en charge le fonctionnement du Cata basé à Estavayer grâce à la collaboration d'un nouveau skipper. Les deux bateaux ont fonctionné à plein régime et ont générés ainsi du bénéfice financier.

Moniteurs JS: Une nouvelle monitrice JS nous a rejoint : Bienvenue à Zélie Jeanneret

Effectifs 2017:

Camps de vacances: 171 enfants (+6 / 2016)

- Cours annuels (hors sportifs): Optimist: 11 (+4/2016) Automne +7

Laser jeunes: 3 (id 2016)

Laser adultes : 12 (-1/2016) Automne +8 Surprise : 12 (id 2016) Automne +2

PaV: 2 (-2/2016)

- Cours annuels (sportifs): Optimist: 9 (+2/2016)

Laser 4.7: 1 (id 2016) Laser Radial: 3(-3/2016)

420: 0 (id 2016) Automne +7

- Groupe Optimist toujours en train de grossir, (27 au final)
- Tassement des Laser (général en Suisse),
- Toujours une moyenne de participation par cours assez forte.
- Toujours 2 entrainements par semaine pour les Optimist,
- 5 Optimist régate ont basculés en 420. Un nouvel équipage (BT) s'est inscrit au CVN en 420.
- Participations de 16 Opti à la semaine du Joran léger (réduite à 3 jours).

Bilan sportif Junior 2017:

- La saison a débuté dès février pour les Optimist les mercredis après-midi,
- Les 2 weekends d'entrainement Swiss Sailing de mars repris par le CVN:
 30 juniors /9 CVN 3 entraineurs
- Vacances de Pâques 5 Optimist en régate International au Cap d'Agde CIP,
- Régate International Optimist a Workum (Hollande) pour 3 Opti du CVN,
- Régate International Optimist à Maubuisson (Hourtin) pour 4 Opti du CVN + 2 Opti BT (un podium en benjamin qualifiés – 2ème garçon),
- Europacup Laser à Lugano: 3 Laser Radial,
- Championnat de Suisse Optimist Acona: 2 bateaux,
- Championnat de Suisse Laser Ipsach: 1 Laser radial,
- Régate Internationale 420 Impéria Italie : 1 bateau.

Championnat des 3 Lacs (C3L - FVLJ)

Une régate C3L organisée à Neuchâtel

Classement annuel C3L:

Laser 4.7: 7 participants – 1 membre du CVN - 1^{er} Hugo

Laser Radial: 8 participants – 3 membres du CVN - 1^{er} Victor, 2^{ème} Benoit, 5^{ème} Chloé

420: 21 bateaux classés dont un du CVN avec Daria et Chloé.

(C3L couplée avec une CSP à Yvonnand)

OPTIMIST: 45 participants – 7 membres du CVN - 8ème Félix, 9ème Garice,

12 Anatole, 13 Noé, 16 Félix El, 19 Liam, 45 Eliott

Régates nationales :

Laser: *CVN* 1 participante (Zélie)

Optimist: *Spiez* 6 participants (46 Julien, 56 Félix, 80 Anatole, 90 Noé,

101 Liam, 107 Félix /123)

CVE: 7 participants (82 Anatole, 83 Julien, 89 Noé, 97 Garice,

106 Félix, 109 Félix El, 111 Liam /132)

Lugano 2 participants (47 Félix, 71 Noé, /120)

Morges 2 participants (94 Félix, 97 Noé, 99 Eliott /135)

420 : Thalwill 1 participant (Dimitri/Léo 6ème /18).

Just 4 Smiles 2017:

- Activité de découverte de la voile pour des personnes (jeunes ou adultes) en situation de handicap.
- Recrutement des stagiaires par la fondation Just for Smiles.
- Le contrat de Frédéric a été conclu d'avril à fin octobre.
- Deux bateaux : Neuchâtel Estavayer
- 274 sorties d'1/2 journée : 140 sorties sur Neuchâtel
 - 134 sorties sur Estavayer

Projets saison 2018

1. Secteur Formation:

- Reconduction du weekend « portes ouvertes » au CVN.
- Reconduction de la cotisation Formation «Loisir».
- Mise en place d'une régate amicale « Double »
- Suppression du cours PAV.
- Rajout d'un 2ème cours Laser le jeudi.
- Créer un groupe Laser Adulte en capacité à participer aux régates du mercredi

2. Groupe sportif:

- Continuer la dynamique avec les Optimist Régate avec un programme sportif chargé (participation à toutes les CSP, Participation à la régate internationale de Riva, Camp en été dans les Alpes),
- Accompagner la dynamique 420 (4 à 5 bateaux envisagés) Objectif de sélection d'un équipage au Championnat d'Europe Jeune.
- Participation des Optimist et 420/Laser aux régates du Joran léger (sur les 5 jours),
- Participation du groupe 420/Laser aux régates du mercredi

Projet J70 / Sailing League

Monsieur Bart prend la parole car il trouve que le 420 n'a plus de succès et que nous devrions nous pencher plutôt sur l'achat d'un RS Feva. Il trouve qu'il y a une trop grosse différence entre l'Optimist et le 420 et que les jeunes aimeraient naviguer à 2.

Le projet de base était d'acquérir deux J70. Le premier payé par le Club, et le second par des sponsors. Au vu du manque d'intérêt des potentiels sponsors, il n'est pour le

moment pas possible d'acheter 2 bateaux. Le comité aimerait offrir à ses membres déjà un premier bateau. Le prix d'un J70 neuf est d'environ 50 000.- nous opterions donc pour un bateau d'occasion, sachant que nous avons déjà 4000.- de M. Kaeser, et que LoroSport participerait à hauteur de 20% de l'achat.

Le président soumet à la votation l'achat d'un J70 d'occasion. Un débat est lancé avec une partie des membres donnant leur accord pour l'achat en argumentant que c'est un beau projet de Club pour pouvoir motiver les jeunes et le maximum de membres à monter des équipages, que c'est un bateau idéal, d'autres trouvant que nous ne pouvons pas soumettre au vote un tel achat sans un projet définitif de budget et d'entretien. Certains trouvent aussi qu'il faut trouver une personne responsable pour ce bateau.

Suite aux différentes prises de paroles, le président annonce qu'il convoquera une assemblée extraordinaire afin de présenter un projet complet selon la demande d'une partie de l'assemblée.

Rapport administrateurs – Roxane et Philippe Jacobi

• Retours sur l'enquête de satisfaction

Nous remercions les 24 membres qui ont répondu à l'enquête de satisfaction lancée en 2017. Vous trouverez les résultats détaillés dans le LDB 4 de 2017. Voici néanmoins quelques tendances générales :

¾ des avis reçus sont satisfaits à très satisfaits des prestations du Cercle (activités générales et régates). À la question «S'il y a une chose que vous souhaiteriez changer au niveau du cercle, quelle serait-elle?», les sondés ont répondu qu'il faudrait principalement travailler sur l'attractivité des activités véliques pour attirer des membres, surtout des jeunes, travailler sur l'intégration des nouveaux membres, améliorer l'animation après les régates (apéro, ...), etc.

Le comité a tenu compte de ces remarques et a déjà pris certaines mesures (repas après les régates du mercredi, mentorat – qui sera développé plus loin).

La participation des membres aux événements organisés par le cercle est également une belle vitrine vis-à-vis des personnes intéressées par une adhésion, alors n'hésitez pas, participez! Nous nous réjouirions par exemple de vous rencontrer lors des prochaines portes ouvertes!

Nous allons progressivement également optimiser la communication par voie électronique, n'hésitez pas à nous transmettre vos adresses e-mail si ce n'est pas déjà fait! Les bonnes idées ne doivent pas être limitées à une enquête; donc, vous pouvez contacter les membres du comité pour nous en faire part!

• Nouveau système de fermeture - badges

Pourquoi?

Suite aux cambriolages survenus dans le bar du Petit-Crô en 2017, des clés ont été volées, permettant l'accès aux locaux du restaurant et du cercle. Des vols et déprédations ont été commis au restaurant.

Nous avons également constaté que certaines clés du plan de fermeture étaient manquantes et que le suivi des remises et reprises des clés ne permettait pas de les retrouver.

Il fallait donc changer et revoir l'ensemble du plan de fermeture.

Avantages

Un système de fermeture électronique par badge – bien qu'un peu plus cher qu'un système standard – permet de bloquer ou de désactiver un badge si celui-ci est perdu. Il est également possible d'auditer les serrures pour savoir quel badge a ouvert une porte si un vol est commis par exemple.

• Recherche de mentors pour les nouveaux membres

Certains nouveaux membres sont des habitués du cercle et des lieux, d'autres par contre nous rejoignent sans forcément connaitre d'autres membres. Il est important qu'ils aient l'impression d'entrer dans un cercle, une famille et non pas juste de payer une cotisation leur donnant l'accès à des vestiaires et le droit de régater le mercredi... Nous cherchons donc quelques volontaires qui seraient disposés à intégrer ces nouveaux membres dans notre association, si ces derniers en expriment le désir. La tâche des mentors (limitée mais importante!) est de prendre contact avec

La tâche des mentors (limitée mais importante!) est de prendre contact avec les nouveaux arrivés, de répondre à leurs questions spécifiques, leur faire visiter les installations, les introduire à la régate du mercredi s'ils le désirent...

Rapport du responsable bâtiment - M. Jean-Luc Dreyer

Après les contacts en début de l'année 2017 entre le comité du CVN et le conseil communal de Neuchâtel, avec l'aide de Me Philipe Mauler, il a été signifié que la poursuite des démarches en vue d'un renouvellement anticipé du droit de superficie nécessite la présentation d'un plan de financement concernant les projets déposés.

Pour rappel, 2 projets sont déposés au service des domaines de la Ville de Neuchâtel :

- 1. Projet d'agrandissement du volume bâti sous le couvert pour un montant de CHF 642'000.-
- 2. Transformation et restauration de la partie restaurant pour un montant estimé de CHF 2'380'000.-

Soit un total de 3'022'000.-

Dans sa réunion du 22 février 2018, la Commission Bâtiment a considéré qu'il faut poursuivre les démarches avec la Ville mais sans devoir déjà élaborer des nouveaux plans de transformations.

Elle s'est engagée à entreprendre des démarches dans le but d'obtenir un projet de financement et de le fournir au service des domaines afin de poursuivre le processus.

Je remercie les membres de la commission, François Nagel, Jacques Perret, Cédric Bart, Jacques Rivier et Guillaume Pralong.

Rapport du trésorier – M. Georges Schneider

Commentaires sur les comptes

Machines, matériel et mobilier club et restaurant

Il s'agit des frais de mise en conformité de la cuisine du restaurant (table de laverie) pour Fr. 9'597.40, remplacement du store électrique Fr. 2'020.00, remplacement de la machine à café Fr. 9'152.45 et achat d'une machine à mettre sous vide Fr. 2'735.65.

Entretien machines et mobilier club et restaurant

Encore quelques frais d'entretien sur les machines et matériel du restaurant, notamment Fr. 4'299.45 sur les frigos, Fr. 2'618.50 de frais d'électricien et Fr. 660.00 de sanitaire.

Entretien et réparations bâtiments

Il s'agit de la remise aux normes de la barrière de la terrasse Fr 12'740.00, de l'ouverture d'une fenêtre entre la cuisine et l'économat Fr. 1'850.00, de travaux de peinture au couloir de la cuisine Fr. 1'490.00 et de frais d'aménagement du nouveau bureau du club Fr. 11'861.90 (électricien et menuiserie intérieure).

Projet bâtiments

Comme pour l'exercice précédent, aucune attribution cette année à la «Réserve projet bâtiments». Au bilan, cette réserve s'élève toujours à Fr. 280'000.00. Les autres postes n'appellent pas de commentaires particuliers, car il s'agit pour l'essentiel de dépenses courantes et conformes au budget.

Commentaires sur les comptes du Cercle

Formation régates CVN

L'engagement d'un chef de base et la volonté du Cercle de développer le secteur de la formation ont abouti pour le septième exercice au résultat suivant.

Il y a lieu également de relever que l'activité déployée pour le hangar et les dortoirs n'est pas valorisée.

RECETTES

Cours de voile

	60 262,01
Subsides Fonds du Sport, J+S, Baspo	10 344,00
Prestations de services	1 710,00
Prestations de services J4S	7 903,15
Régates du mercredi	2 220,00
Revue FVLJ	1 065,00
TOTAL RECETTES	83 504,16

DEPENSES

DEPENSES	
Chef de base, salaire et charges sociales	72 580,00
Chef de base, administration et déplacements	1 935,15
Taxes et assurances dériveurs	8 092,35
Entretien dériveurs et Surprise	4 421,45
Achats et équipements dériveurs	700,00
Indemnités et frais moniteurs	6 120,00
Frais annexes de la formation Frais véhicule formation Amortissement véhicule formation Carburant, estimation TOTAL DEPENSES	1 586,00 3 506,90 5 000,00 1 000,00 104 941,85

Commentaires

RESULTAT

Le cash-flow de l'exercice est de Fr. 7'704.16 et déduction faite de l'investissement de Fr. 7'393.90 dans le mobilier des nouveaux bureaux, le fonds de roulement augmente de Fr. 310.26.

-21 437,69

Notre club se maintient donc en excellente santé financière.

Rapport des vérificateurs des comptes

Caroline Jacot et Philippe Krebs ont procédé au contrôle des comptes, en exécution du mandat qui leur a été confié. Ils ont constaté la parfaite tenue ainsi que l'exactitude des comptes et remercient Georges Schneider pour le travail accompli. Ils proposent à l'assemblée d'approuver les comptes et de donner décharge au trésorier et au comité.

Le président remercie les vérificateurs et passe au vote de l'approbation des comptes. Les comptes 2017 du Cercle et du Garage sont acceptés à l'unanimité et l'assemblée donne décharge aux organes responsables à l'unanimité.

Présentation du budget 2018

Le président présente les budgets 2018 et évalue un bénéfice de CHF 35'000.- pour le garage et une perte de 35'000.- pour le cercle.

Les budgets 2018 sont acceptés à l'unanimité.

1. Fixation des cotisations

Le Président présente les cotisations 2018.

La question des cotisations étudiants est soulevée.

Cela correspondrait à la cotisation 18-20 ans déjà en vigueur. En ce qui concerne les plus de 20 ans, le comité devra faire une proposition à la prochaine AG.

Acceptation des cotisations à l'unanimité.

Nominations statutaires

a. Du Président

24

Joël Broye est réélu à la présidence du Club et remercie les membres pour la confiance accordée. Il informe les membres qu'il quittera ses fonctions en 2019 et demande aux personnes intéressées à reprendre sa place de s'annoncer.

b. Des membres du comité

Aucun nouveau membre est élu au comité

c. Des membres d'honneur

Pas de membre d'honneur cette année.

d. Des vérificateurs de comptes

Caroline Jacot et Philippe Krebs sont reconduits dans leur fonction de vérificateur de compte pour 2018. Jean-Luc Dreyer est nommé comme suppléant.

Programme de la saison 2018

5 mai Farewell

9 au 13 mai Europa Cup laser

4 au 8 juin Semaine du Joran Lourds 11 au 15 juin Semaine du Joran Léger

16 et 17 juin C3L

17 au 19 août Euro master Laser

8 septembre Transjurassiene en solitaire

22 septembre Finale FVLJ

13 – 14 octobre Régates d'automne

Dolphin / J70

15 décembre Régate de Noël Laser

Nouveauté:

Il sera organisé ici à Neuchâtel une régate Lestés inter club avec la Galère. Le 23 mai les navigateurs d'Auvernier viendront régater à Neuchâtel. Les Lestés du CVN iront une autre fois régater à Auvernier.

Barreur de l'année

Félicitations à Pierre Walt qui est élu barreur de l'année 2017

Hommage aux jubilaires

50 ans:

Bernard Golay Jacques Schrag François Gorgerat Jacques Schrag

Divers et propositions émanant des membres

Jean-François De Cerjat soulève le fait que les statuts ne sont pas clair sur la manière dont les votes doivent se passer.

Le Président lève la séance après avoir remercié chaleureusement toutes les personnes présentes.

Fait par Elodie Viel

La séance est levée à 20h15

Procès Verbal de l'Assemblée Générale extraordinaire du CVN Du 25 mai 2019 à 16h30 sur la grande terrasse

Présidence: Joël Broye

Présents: Selon liste d'émargement, 28 membres présents

Excusés: Martin Elyette, Kistler François, Dreyer Jean-Luc, Gerber Andreas,

Schneider Laurent, Boss Patrick, Rütschi Nicolas

Le président ouvre cette assemblée générale extraordinaire qui peut siéger valablement puisque convoquée dans les délais selon les statuts du CVN. Il salue les membres présents et les remercie de leur présence à cette assemblée.

1. Présentation du projet d'achat du bateau J70

MM. de Cerjat et Rütschi ont aidé à monter le projet.

1.1 Règlement d'utilisation

Le comité est à la tête de la pyramide, ensuite vient le responsable technique et de maintenance qui sera engagé par le CVN (un appel d'offre sera lancé). S'ensuit le skipper et, pour finir, les personnes sous la responsabilité du skipper.

M. René Bach estime que le règlement ne tient pas la route. Il estime qu'il manque un certain nombre de critères dont celui de ceux qui utilise le bateau J70. Le Président réexplique donc le tableau des bénéficiaires. La priorité revient aux membres CVN qui ont payé les cotisations annuelles, les autres membres CVN ont également droit à son utilisation selon la disponibilité. Les réservations se feront en ligne et seront confirmées dès l'assentiment du comité.

M. Rivier est conscient qu'un règlement ne va pas tout régler. Il estime qu'il serait judicieux de faire un essai d'une année et ensuite de voir les points à améliorer.

M. de Cerjat rappelle que c'est le vote d'un projet que l'on peut modifier et qui permettrait au Club de bénéficier d'un nouvel essor, car il est en train de péricliter.

Le Président rappelle que le CVN est le dernier club à ne pas avoir de bateau super League.

1.2 Financement

Le financement des coûts d'entretien et du bon fonctionnement se feront grâce aux cotisations, au sponsoring et à l'utilisation commerciale.

L'utilisation commerciale comprend tout ce qui sort du SSL et FVLJ comme, par exemple, une initiation d'entreprise. Elle doit d'abord passer par l'approbation du comité qui en fixera le montant. Selon Jean-Claude Vuithier, on doit tenir compte de cette utilisation, mais elle est à utiliser en dernier ressort.

André Haenni estime que c'est un projet un peu à perte, mais avec un petit budget de fonctionnement.

Les membres présents décident d'accorder leur confiance au comité pour ce projet qui ne peut qu'amener une nouvelle dynamique au Club.

1.3 Approbation du projet

Le projet est approuvé par 22 voix contre 3 et 3 abstentions.

2. DIVERS

- **2.1** Spy relève l'état lamentable du port en général. Il intervient également sur le fait que la place publique doit être libérées, le manque de places devient problématique. Le Président va prendre rendez-vous avec la ville.
- **2.2** Le Président informe que la secrétaire, Elodie, démissionne. Le comité se joint à lui pour la remercier sincèrement de tout le travail effectuer et lui souhaite le meilleur pour la suite. Présentation de la nouvelle secrétaire, Nathalie.

Le Président lève la séance après avoir remercié chaleureusement toutes les personnes présentes.

Nathalie Villaverde

La séance est levée à 19h15.

GARAGE DU CERCLE DE LA VOILE DE NEUCHATEL

BILAN AU 31 DECEMBRE 2018

	<u>31.12.2018</u> Fr.	31.12.2017 Fr.
<u>ACTIFS</u>	• • •	•••
<u>Disponible</u> Chèques postaux 20-4522-0 Banque Cantonale Neuchâteloise	14 213.68	68 507.03
comptes courants	330 826.35	352 183.45
<u>Total</u>	345 040.03	420 690.48
Réalisable		
Débiteurs	18 399.20	2 990.40
C.V.N compte courant	479 210.09	382 390.54
Actifs de régularisation	11 245.10	5 722.50
<u>Total</u>	508 854.39	391 103.44
Immobilisé		
Mobilier	3 000.00	5 000.00
Immeuble	220 000.00	235 000.00
(Ass.incendie Fr. 3'110'000) (Est.cadastrale Fr. 915'000)	000.00	200 000.00
<u>Total</u>	223 000.00	240 000.00
TOTAL DES ACTIFS	1 076 894.42	1 051 793.92
PASSIFS		
Exigible à court terme		
Créanciers et passifs de régularisation	<u>33 651.75</u>	28 513.20
Exigible à moyen et long terme		
Réserve projet bâtiments	280 000.00	280 000.00
<u>Total</u>	280 000.00	280 000.00
Fonds propres		
Capital	763 242.67	743 280.72
TOTAL DES PASSIFS	1 076 894.42	1 051 793.92

GARAGE DU CERCLE DE LA VOILE DE NEUCHATEL

COMPTE D'EXPLOITATION AU 31 DECEMBRE 2018

	Budget 2018	Résultat <u>2018</u>	Résultat 2017
	Fr.	Fr.	Fr.
PRODUITS Location hangar Location locaux commerciaux Location restaurant Location dortoirs	40 000.00 55 000.00 40 000.00 15 000.00	39 282.50 55 024.80 51 480.00 9 394.75	40 367.00 55 024.80 40 400.00 14 001.00
Total produits	150 000.00	155 182.05	149 792.80
CHARGES			
Club House Machines, matériel et mobilier club et restaurant Entretien machines et mobilier club et restaurant Animation Club House	35 000.00 15 000.00 1 000.00	9 158.35 13 064.45 905.05	24 271.40 19 734.00 947.15
Immeuble Entretien et réparations bâtiments Chauffage, électricité, eau Assurances	18 000.00 7 000.00 7 000.00	48 102.40 6 722.30 7 239.15	31 353.90 6 706.20 6 923.85
Administration Impôts Internet et informatique Frais divers d'administration	3 500.00 1 500.00 20 000.00	3 579.70 138.70 29 310.00	3 508.55 1 969.50 23 345.40
Projet bâtiments Attribution réserve	0.00	0.00	0.00
Amortissements Mobilier Immeuble	2 000.00 5 000.00	2 000.00 15 000.00	2 394.90 0.00
Total charges	115 000.00	135 220.10	121 154.85
RESULTAT DE L'EXERCICE	<u>35 000.00</u>	<u>19 961.95</u>	28 637.95

COMMENTAIRES SUR LES COMPTES DU GARAGE

Machines, matériel et mobilier club et restaurant

Le budget prévoyait le remplacement de la chambre froide, ce qui n'a pas été réalisé durant l'exercice. Ce poste comprend différents frais d'équipements et achats pour la cuisine-terrasse pour CHF 3'532.90, de l'achat d'un lave-vaisselle pour CHF 4'140.00 et d'une facture de Flückiger Electricité pour l'installation de la nouvelle cuisine de CHF 1'485.45.

Entretien machines et mobilier club et restaurant

A relever une facture DACSA de CHF 2'167.55 pour la vidange du séparateur de graisse dont le collecteur était obstrué, ce qui a conduit à son remplacement (voir les frais sous "Entretien bâtiments"). Pour le surplus, il s'agit de frais courants.

Entretien et réparations bâtiments

Il s'agit de la mise en place du nouveau système de clés Kaba pour CHF 23'809.55, du remplacement du séparateur de graisse pour CHF 4'549.30 et de son installation pour CHF 15'071.75 et du changement de la porte de la chaufferie pour CHF 2'140.00.

Projet bâtiments

Comme pour l'exercice précédent, aucune attribution cette année à la "Réserve projet bâtiments". Au bilan, cette réserve s'élève toujours à Fr. 280'000.00.

Les autres postes n'appellent pas de commentaires particuliers, car il s'agit pour l'essentiel de dépenses courantes et conformes au budget.

GARAGE DU CERCLE DE LA VOILE DE NEUCHATEL

BUDGET 2019

	Fr.
PRODUITS	
Location hangar	40 000.00
Location locaux commerciaux	45 000.00
Location Club House Location dortoirs	45 000.00 10 000.00
Location doitons	10 000.00
TOTAL	140 000.00
CHARGES	
Club House	
Machines, matériel et mobilier club et restaurant	35 000.00
Entretien machines et mobilier club et restaurant	4 000.00
Frais dortoirs et vestiaires	10 000.00
Animation Club House	1 000.00
Immeuble	
Entretien et réparations bâtiments	40 000.00
Chauffage, eau, électricité	7 000.00
Assurances	7 000.00
Administration	
Impôts	3 500.00
Internet et informatique	1 500.00
Frais divers d'administration	30 000.00
Projet bâtiments	
Attribution réserve	0.00
Amortissements	
Mobilier	1 000.00
Immeuble	0.00
TOTAL	140 000.00
BENEFICE	0.00

BILAN AU 31 DECEMBRE 2018

	31.12.2018 Fr.	31.12.2017 Fr.
<u>ACTIFS</u>		
Chèques postaux 20-3327-5 Banque Cantonale Neuchâteloise - formation Débiteurs Actifs de régularisation Bateaux Bateau J70 Véhicule formation Total des actifs	24 619.84 93 442.39 3 217.00 17 935.00 1.00 43 000.00 5 000.00	27 265.64 65 710.04 3 998.00 8 080.00 1.00 0.00 10 000.00
PASSIFS	101 210.20	110 004.00
Créanciers et passifs de régularisation Garage du C.V.N compte courant Fonds juniors Réserve investissements formation Capital	16 351.70 479 210.09 7 599.00 9 500.00 -325 445.56	21 024.40 382 390.54 7 599.00 9 500.00 -305 459.26
Total des passifs	187 215.23	115 054.68

COMPTE D'EXPLOITATION AU 31 DECEMBRE 2018

	Budget 2018	Résultat <u>2018</u>	Résultat 2017
	Fr.	Fr.	Fr.
PRODUITS	07.000.00	05 705 00	10 5 1 5 00
Cotisations	27 000.00	25 785.00	19 545.00
Entrées régates	10 000.00	12 792.00	7 395.00
Régates du mercredi	2 000.00	2 010.00	2 220.00
Activités de la formation :	FF 000 00	00 005 05	00 000 04
- Cours de voile	55 000.00	66 605.25	60 262.01
- Subsides Fonds du Sport et J+S	10 000.00	15 178.00	10 344.00
- Location J70	0.00	395.00	0.00
- Prestations de services	1 500.00	5 800.00	1 710.00
- Prestations de services J4S	4 500.00	11 599.70	7 903.15
Publicité Revue FVLJ	1 000.00	900.00	1 065.00
Publicité Livre de bord et internet	6 000.00	4 789.00	5 834.00
Intérêts et produits divers	500.00	225.25	355.00
Total produits	117 500.00	146 079.20	116 633.16
CHARGES .			
Bateaux moteurs			
Taxes et assurances	10 000.00	10 068.75	9 548.95
Entretien et essence	8 000.00	9 849.50	9 085.80
Equipements et achats bateau moteur	0.00	1 490.00	0.00
Matériel			
Achat et entretien	2 000.00	1 216.80	1 312.30
Régates			
Frais d'organisation régates, prix	14 000.00	17 871.15	11 823.90
Formation			
Chef de base, salaire et charges sociales	72 000.00	73 592.00	72 580.00
Chef de base, administration et déplacements	2 000.00	1 211.05	1 935.15
Taxes et assurances dériveurs et Surprise	8 000.00	8 796.90	8 092.35
Entretien dériveurs et Surprise	6 000.00	5 894.75	4 421.45
Achats et équipements de dériveurs	5 000.00	7 114.20	700.00
Frais et entretien J70	0.00	1 759.60	0.00
Amortissement bateau J70	0.00	611.85	0.00
Indemnités et frais moniteurs	6 000.00	5 845.00	6 120.00
Frais annexes de la formation	1 000.00	2 278.70	1 586.00
Frais véhicule formation	4 000.00	4 603.40	3 506.90
Amortissement véhicule formation	5 000.00	5 000.00	5 000.00
Livre de bord			
Impression	5 000.00	4 595.55	4 718.50
Frais d'envois	1 000.00	912.05	1 068.95
Administration et divers			
Assurances	3 000.00	2 912.45	2 912.45
Frais divers d'administration	500.00	441.80	549.15
Total charges	152 500.00	166 065.50	144 961.85
RESULTAT DE L'EXERCICE	<u>-35 000.00</u>	<u>-19 986.30</u>	-28 328.69

COMMENTAIRES SUR LES COMPTES DU CERCLE

FORMATION REGATES CVN

L'engagement d'un chef de base et la volonté du Cercle de développer le secteur de la formation ont abouti pour le huitième exercice au résultat suivant. Il y a lieu également de relever que l'activité déployée pour le hangar et les dortoirs n'est pas valorisée.

RECETTES	CHF
Cours de voile	66 605.25
Subsides Fonds du Sport, J+S, Baspo	15 178.00
Location J70	395.00
Prestations de services	5 800.00
Prestations de services J4S	11 599.70
TOTAL RECETTES	99 577.95
DEPENSES	
Chef de base, salaire et charges sociales	73 592.00
Chef de base, administration et déplacements	1 211.05
Taxes et assurances dériveurs	8 796.90
Entretien dériveurs et Surprise	5 894.75
Achats et équipements dériveurs	7 114.20
Frais et entretien J70	1 759.60
Amortissement bateau J70	611.85
Indemnités et frais moniteurs	5 845.00
Frais annexes de la formation	2 278.70
Frais véhicule formation	4 603.40
Amortissement véhicule formation	5 000.00
Carburant, estimation	1 000.00
TOTAL DEPENSES	117 707.45
RESULTAT	-18 129.50
ACHAT BATEAU J70	
Dyna Sport Boats AG, bateau et accessoires	59 724.15
Sail to Win - don pour achat J70	-4 177.30
LoRo-Sport Neuchâtel, aide financière	-11 935.00
Lorto oport redonatel, dide illianolere	43 611.85
Amortissement	-611.85
Valeur au bilan	43 000.00

ACHAT ET EQUIPEMENTS DERIVEURS

Il s'agit de l'achat d'un 420 d'occasion pour CHF 4'500.00 et de différentes voiles.

Les autres postes n'appellent pas de commentaires particuliers, car il s'agit pour l'essentiel de dépenses courantes et conformes au budget.

BUDGET 2019

	Fr.
PRODUITS	
Cotisations	26 000.00
Entrées régates Régates du mercredi	10 000.00 2 000.00
Activités formation :	2 000.00
- Cours de voile	65 000.00
- Subsides Fonds du Sport, J+S, Baspo	12 000.00
- Location J70	2 000.00
- Prestations de services	2 000.00
- Prestations de services J4S	10 000.00
Publicité Revue FVLJ	200.00
Publicité Livre de bord et internet	5 600.00
Intérêts et produits divers	200.00
TOTAL	135 000.00
CHARCES	
C H A R G E S Bateaux moteurs	
Taxes et assurances	10 000.00
Entretien et essence	12 000.00
Matériel	
Achat et entretien	1 500.00
Régates	
Frais d'organisation régates, prix	14 000.00
Formation	
Chef de base, salaire et charges sociales	75 000.00
Chef de base, administration et déplacements	1 500.00
Taxes et assurances dériveurs et Surprise	8 000.00
Entretien dériveurs et Surprise Achats et équipements de dériveurs	5 000.00 4 500.00
Frais et entretien J70	2 000.00
Amortissement J70	0.00
Indemnités et frais moniteurs	6 000.00
Frais annexes de la formation	2 000.00
Frais véhicule formation	4 000.00
Amortissement véhicule formation	5 000.00
Livre de bord	
Impression	5 000.00
Frais d'envois	1 000.00
Administration Assurances	2 000 00
Frais d'administration et divers	3 000.00 500.00
เ เลเจ น สนเกแกอแสแบบ 6เ นเชอเจ	
TOTAL	160 000.00
PERTE	-25 000.00

BILAN CUMULE DU GARAGE ET DU CERCLE AU 31 DECEMBRE 2018

	31.12.2018 Fr.	31.12.2017 Fr.
ACTIFS		
<u>Disponible</u> Chèques postaux	38 833.52	95 772.67
Banque Cantonale Neuchâteloise	424 268.74	417 893.49
Total	463 102.26	513 666.16
Réalisable à court terme		
Débiteurs	21 616.20	6 988.40
Actifs de régularisation	29 180.10	13 802.50
Total	50 796.30	20 790.90
Immobilisé		
Bateau "Surprise"	1.00	1.00
Bateau "J70"	43 000.00	0.00
Véhicule	5 000.00	10 000.00
Mobilier	3 000.00	5 000.00
Immeuble	220 000.00	235 000.00
Total	271 001.00	250 001.00
TOTAL DES ACTIFS	784 899.56	<u>784 458.06</u>
PASSIFS		
Exigible à court terme Créanciers et passifs de régularisation	50 003.45	49 537.60
Fonds juniors	7 599.00	7 599.00
Réserve investissements formation	9 500.00	9 500.00
Total	67 102.45	66 636.60
Friedlik I. S. andream Adams Adams		
Exigible à moyen et long terme Réserve projet bâtiments	280 000.00	280 000.00
Reserve projet batiments	260 000.00	200 000.00
Total	280 000.00	280 000.00
Fonds propres		
Capital	437 797.11	437 821.46
TOTAL DES PASSIFS	<u>784 899.56</u>	<u>784 458.06</u>

TABLEAU DU FONDS DE ROULEMENT

	31.12.2018 Fr.	31.12.2017 Fr.
Disponible Réalisable à court terme	463 102.26 50 796.30	513 666.16 20 790.90
Actifs circulants A déduire :	513 898.56	534 457.06
Exigible à court terme	67 102.45	66 636.60
Fonds de roulement	446 796.11	467 820.46

TABLEAU DE FINANCEMENT

	Exercice 2018 Fr.	Exercice 2017 Fr.
Résultat "Cercle" Résultat "Garage" Amortissements comptables	-19 986.30 19 961.95 22 611.85	-28 328.69 28 637.95 7 394.90
Cash flow de l'exercice	22 587.50	7 704.16
Investissements J70	-43 611.85	-7 393.90
Variation du fonds de roulement	-21 024.35	310.26
Fonds de roulement en début d'exercice	467 820.46	467 510.20
Fonds de roulement en fin d'exercice	446 796.11	467 820.46

COMMENTAIRES

Le cash flow de l'exercice est de Fr. 22'587.50 et déduction faite de l'investissement de Fr. 43'611.85 dans le nouveau bateau J70, le fonds de roulement diminue de Fr. 21'024.35.

Notre club se maintient malgré tout en excellente santé financière.



Régates 2019 Recherche de bénévoles

Date	Régates	Pose Bouées	Bateau Start	Bateau arrivée	A terre
26 au 28 avril	Euromaster et championnat suisse laser				
4 mai	Coupe Bucher et Walt				
5 mai	Farewell				
18 et 19 mai	CSP Opti				
31 août et 1 sept.	C3L				
7 septembre	Transjurassienne en solitaire				
14 et 15 sept.	Grand prix M2				
4 au 6 octobre	Finale Sailing League				
12 et 13 octobre	Rég. d'automne Dolphin / J70				
14 décembre	Régate de Noël Laser				

Merci de bien vouloir nous retourner le formulaire lors de l'Assemblée Générale du 13 mars 2019

Hangar du CVN

En termes de gestion du hangar, nous vous rappelons que la date limite d'occupation du hangar pour la

saison d'hiver est fixée au 30 avril 2019

Au cas où vous ne tenez pas compte de cet avis, le bail est prolongé tacitement pour la saison d'été, c'est-à-dire du 1er mai au 22 août 2019

Une facture sera envoyée aux locataires concernés. Cela est valable autant pour les bateaux que pour les remorques. Nous nous réservons le droit de déplacer les bateaux aux frais du propriétaire.

Les manutentions des remorques sont de la responsabilité de leur propriétaire. Charles Martinez, chef de base, est seul habilité pour le maintien de l'ordre et l'attribution des places. Le cas échéant, veuillez prendre contact avec un professionnel pour les déplacements.

Formulaires de réservation: sur le site www.cvn.ch ou auprès du chef de base.

Afin de maintenir un état correct des lieux, merci de jouer le jeu selon les directives données.

Les tarifs pour les 4 mois d'été (de mai à août) :

	membres CVN	<u>non-membres</u>	
Le m2	Fr. 12.00	Fr. 20.00	

Ce tarif est valable autant pour les bateaux que pour les remorques. Veuillez également prendre note du nouvel art. 4 des Conditions de location concernant l'exécution de travaux à titre professionnel sur un bateau.

Nous vous rappelons également que les bateaux/remorques doivent être clairement marqués au nom du propriétaire ou numéro d'immatriculation.

Pour toute question:

CVN Neuchâtel - Falaises 14 - 2000 Neuchâtel Charles Martinez - Tél : 079 955 51 62 chefdebase@cvn.ch Cercle de la Voile de Neuchâtel Case No : Eté 2019 Location sous le hangar période été du 1^{er} mai au 23 août

Je soussigné, désire louer une case	comme l'été précédent []	
Nom, Prénom :	Membre CVN []	
Rue :		
Tél.: e-mail:		
Case pour : bateau à voile [] à moteur []	remorque [] ber []	
Nom / type du bateau	NE	
Indiquer longueur, largeur (également pour les remorques)		
Hors tout (ht) bateau + support longueurs ht	largeur ht	
Mon bateau sera sur une remorque oui [] non []		
Le CVN m'attribuera si possible la ou les cases convenables indiquée en titre, est de Fr. 12.00 au m2 pour les memi membres. Ces prix comprennent l'eau et l'électricité néces payables dans les 30 jours à réception de la facture.	bres et de Fr. 20.00 pour les non-	
En outre, je confirme avoir pris connaissance des conditions de location figurant dans cette publication et me liant au CVN. A réception de la facture qui me sera envoyée, j'accepterai la case qui me sera attribuée ou je renoncerai dans un délai de 10 jours, date du timbre postal, par lettre recommandée au CVN à l'adresse ci-dessous.		
Date : Signature :		
Les demandes non signées, mal complétées, illisibles, etc. n	e seront pas prises en considération.	

Les demandes non signees, mai completees, illisibles, etc. ne seront pas prises en consideration.

L'ordre d'arrivée des demandes est déterminant en cas de manque de place, priorité étant donnée aux membres du CVN.

Attention: cette priorité est valable dans un premier temps, pour les demandes parvenant au CVN jusqu'au 30 avril. Pour éviter des problèmes de chevauchement, les places sont attribuées par l'administrateur en fonction de la longueur et de la largeur des cases correspondantes.

Le chef de base se réserve le droit de ne pas attribuer de place, sans justification (mauvais paiement, etc.). Toute manutention sous le hangar se fait d'entente avec le CVN.

Envoyer la présente demande de réservation à l'adresse suivante :

CVN Neuchâtel - Falaises 14 - 2000 Neuchâtel Charles Martinez - Tél : 079 955 51 62 chefdebase@cvn.ch

Cercle de la Voile de Neuchâtel Conditions de location sous le hangar en été

Art. 1

Le Cercle de la Voile de Neuchâtel, ci-après désigné par «le bailleur», remet au locataire, ci-après désigné par le «preneur», la surface nécessaire pour y entreposer bateau, remorque ou ber selon réservation, pour la période indiquée.

Art. 2

Le loyer est fixé par m² de surface, auquel s'ajoute la taxe pour l'enlèvement des déchets et les nettoyages. Le preneur s'engage à payer le loyer facturé dans les 30 jours à réception de la facture. Pour tout rappel, il sera facturé Fr. 20.--. Le preneur reconnaît son dû.

Art. 3

Le preneur s'engage à maintenir les lieux loués constamment propres et en bon état d'entretien, et à ne pas les utiliser dans un autre but que celui pour lequel ils sont loués. Il ne pourra faire aucune cession de bail, totale ou partielle, ni aucune sous-location à qui que ce soit, même si la chose pour laquelle l'emplacement a été loué est retirée avant l'échéance du bail. Le tarif est déterminé par le statut du titulaire du permis de navigation du bateau.

Art. 4

Si un artisan ou une entreprise exécute des travaux à titre professionnel sous le hangar, un loyer de 150% sera appliqué pendant la durée des travaux, en cas d'utilisation d'une place inoccupée. Si un artisan ou une entreprise exécute des travaux à titre professionnel sur un bateau dont le propriétaire est déjà preneur de la place occupée, une majoration de 50% sera appliquée au loyer prévu pendant la durée des travaux.

Art. 5

Le preneur s'engage à respecter la propriété des locataires voisins. Il est responsable des dégâts qu'il aurait pu leur causer par sa faute. Il est interdit de laver son bateau à grande eau ou à l'aide d'appareils à eau sous pression.

Art. 6

Il est interdit d'utiliser tout appareil constituant une source de chaleur (par exemple: lampe ou fer à souder, chauffage à gaz, etc.) et d'entreposer toute matière inflammable tels que bidons d'essence, diesel, bonbonne de gaz etc. Le sablage est également interdit.

Art. 7

Le preneur doit libérer la place occupée sous le hangar au plus tard le 20 août. Le cas échéant, le bailleur peut faire déplacer ou évacuer le matériel aux frais du preneur, sans avertissement.

Art. 8

Toutes les manipulations de bateaux, remorques, ber, matériel sont faites par le preneur ou confiées par ce dernier à une entreprise tierce. Les frais en découlant sont à régler par le preneur directement auprès de l'entreprise concernée. Le CVN ne fait aucune manipulation pour le preneur.

Art. 9

L'entreposage de bateaux, remorques, ber, matériel, etc. est fait aux risques et périls du preneur, sans engagement pour le bailleur.

Art. 10

Le for de toute action en justice est à Neuchâtel.